

**CENTRE PUBLIC
D'ACTION SOCIALE**



Rue de la Station, 31
4820 DISON
Tél. : 087/30.80.00
Fax. : 087/33.59.19

Le 28 avril 2021

**RECRUTEMENT D'ASSISTANT(E)S SOCIAUX ET CONSTITUTION D'UNE RESERVE DE
RECRUTEMENT**

Le CPAS de Dison lance un appel public en vue du recrutement d'assistant(e)s sociaux et de la constitution d'une réserve de recrutement pour les services suivants :

- Service social général
- Initiative locale d'accueil
- Plan d'Action Préventive en matière d'Energie
- Modules collectifs

Conditions de recrutement

- Être belge ou citoyen de l'Union européenne.
- Être âgés de minimum 21 ans à la date de la désignation.
- Être titulaire d'un diplôme d'assistant social.
- Réussir un examen.

Conditions particulières :

Epreuve écrite : l'épreuve écrite portera sur la connaissance des législations en vigueur au CPAS et principalement sur :

- o la loi organique du 08.07.1976,
- o la loi du 26.05.2002 sur le Droit à l'intégration sociale et ses arrêtés d'application,
- o la loi de 02.04.1965 sur la prise en charge des secours accordés par les centres publics d'action sociale.

Les livres et dictionnaires ne seront pas autorisés à l'épreuve.

L'épreuve est éliminatoire, seuls les candidats ayant obtenus 50% à l'écrit seront convoqués à l'épreuve orale.

Epreuve orale : l'entretien est destiné à :

- évaluer la personnalité du candidat, à savoir ses centres d'intérêts, sa sociabilité, sa résistance au stress, son esprit d'équipe, sa stabilité émotionnelle, sa faculté d'adaptation ...;
- évaluer ses aptitudes, à savoir son potentiel évolutif ;
- évaluer son niveau de raisonnement notamment par l'analyse de cas pratiques ;

Les candidats ayant réussi les 2 épreuves et obtenant au minimum 60% au total seront versés dans une réserve de recrutement pendant 2 ans.

Votre contrat

Régime de travail : Temps plein de jour
Horaire variable: (Du lundi au vendredi de 08h à 12h et de 13h30 à 17h)
Type : CDD pouvant mener à un CDI
Durée : pouvant mener à un CDI

Candidatures

Pour être retenus aux examens, les candidats devront joindre à leur candidature :

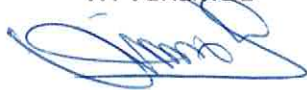
- Un curriculum vitae,
- Une lettre de motivation,
- Une copie de leur diplôme d'assistant social (ou une attestation de réussite de l'école) ;
- Un extrait de casier judiciaire,

Les candidatures doivent être adressées pour le 17 mai 2021 à midi au plus tard au CPAS de Dison - Monsieur Régis DECERF, Président, Rue de la station 31 à 4820 Dison :

- Soit par pli recommandé (date de la poste faisant foi)
- Soit par courrier électronique à l'adresse « cpas.dison@cpas-dison.be »
- Soit par remise contre récépissé au secrétariat général pendant les heures d'ouverture.

Pour le CPAS

La Directrice Générale,
W. VERLINDE



Le Président,
R. DECERF

